

## CSA DO DU 02/07/2025

### DES DÉCISIONS À SURVEILLER EN GESTION !



Le dernier CSA DO, réuni le 2 juillet dernier, a affiché un consensus mou sur les mesures proposées, puisqu'aucun des points soumis au vote n'a été rejeté par l'ensemble des organisations syndicales. Toutefois, au-delà de ce CSA, pour FO, le travail reste à poursuivre sur plusieurs points.

**La DO a tout d'abord soumis au vote une révision des BO de 3 organismes.** Celui de MNL n'a pas fait l'objet de débat.

**Sur La Rochelle,** le BO proposé à 11 ne nous semble pas viable en raison des particularités RH de l'organisme à ce jour, et d'un volume d'extensions qui semble sous-dimensionné. FO a donc demandé l'augmentation d'une unité au titre de la réalisation du tour de service, mais le DO s'il a refusé, s'est engagé à examiner la prise en compte de notre demande en gestion.

**Sur Perpignan, le travail entrepris par FO depuis 10 ans paye enfin.** Après avoir initié la création de la fréquence sol, FO a toujours soutenu que le BO était bien trop faible pour que cet outil puisse être utilisé au mieux. Nous avons enfin obtenu que le BO soit réévalué à 11, après de nombreuses discussions locales et nationales. Toutefois, le travail devra être poursuivi à l'issue du GT liste 9 obtenu par FO lors des négociations protocolaires, puisqu'il ne fait aucun doute pour nous que Perpignan rentrera dans les critères à établir. Le travail débutera à l'automne.

**S'agissant justement de changements de liste, la DO proposait à ce CSA un changement de liste pour 4 organismes :**

**Beauvais est reclassé en liste 6,** et à la question de FO, la réponse du DO a été claire : l'approche de Beauvais ne fermera pas ! Le DO a semblé prendre enfin en considération le travail de nos collègues, et l'importance de cet organisme. Nous ne pouvons que nous en réjouir, mais nous appelons la DO à être très vigilante sur l'état dramatique de l'effectif à Beauvais et à y affecter des personnels au plus vite.

**Dzaoudzi, Calvi et Figari sont reclassés en liste 9.** Nous ne pouvons que nous réjouir que le travail protocolaire et les demandes de FO payent pour ces organismes. Pour rappel, ce n'est qu'à la toute fin des négociations du protocole que FO a obtenu que des critères soient établis pour le classement en liste 9, alors que deux seuls organismes avaient été choisis sans explication pour y figurer. Un des critères demandés par FO avait été retenu : les organismes 10 et 11 soumis au service minimum doivent être classés en liste 9 ! C'est chose faite.

## CSA DO DU 02/07/2025

DES DÉCISIONS À SURVEILLER EN GESTION !

### Sur les autres points :

**Istres :** Ce CSA valide la fermeture du DCC en date du 2 juillet, les deux agents qui restent sont détachés auprès de la DGA jusqu'au 31 décembre 2025. La DO s'est engagée à les accompagner suivant le même traitement que dans le cas des fermetures de terrains contrôlés, FO très attachée à ce point, veillera à ce que tout soit mis en œuvre afin de répondre au mieux aux attentes des agents.

**BRIA Antilles :** les BRIA de Martinique et de Guadeloupe sont regroupés en une seule entité, dont le Chef BRIA est rattaché au Service Exploitation AG.

**SPM :** Le Service Technique de Saint-Pierre est requalifié en Maintenance Régionale afin de donner un peu plus d'attractivité.

Enfin, FO s'est inquiétée en question diverse de l'adoption des notes de service locales de mise en œuvre de l'arrêté 2024, puisque seulement un tiers de ces notes sont adoptées à 6 mois de l'échéance. Cette lenteur laisse les encadrements locaux désarmés entre un arrêté adopté il y a un an maintenant, et des notes devenues caduques. Quant aux agents, ils se voient parfois appliquer une combinaison du pire des deux systèmes, en fonction des besoins... Il est temps que la situation soit clarifiée !

FO note une évolution du discours de la DO lors de ce CSA, en particulier avec la marche arrière entreprise sur Beauvais. Mais il y a de nombreux sujets pour lesquels, entre la volonté affichée et les contraintes de gestion d'effectifs limités, les agents en poste pourraient se retrouver bien déçus. FO continuera donc de travailler à ce que la DO, « en gestion », assume ses décisions et s'adapte aux réalités opérationnelles des agents.